



Jean-Philippe Bastias



Valérie Boisliveau



Thierry Bordier



Martine Desautels



David Espin



Pascale Monchal



Boris Violet



APRÈS LE TÉLÉTRAVAIL, LE FLEX-OFFICE ?

Voilà plusieurs semaines que la direction teste en catimini le Flex-Office sur Athos. Étrangement il ne lui faudra pas 3 ans de tests, comme pour le télétravail, avant qu'elle ne le mette en place. Il ne lui faudra pas non plus une pandémie. Quand il s'agit de faire régresser les conditions de travail pour gagner quelques euros on s'inspire de ce qui se fait de pire chez les "petits copains de la branche" ; quand ce n'est pas directement BPCE qui fait pression sur nos dirigeants en mal de carrière.

Une autre source d'économie à part celles qui consistent pour la CEIDF à réduire la taille de son Siège en externalisant ses back offices (courrier, surendettement) et en ne remplaçant les départs ou en regroupant ses agences dans le Réseau, c'est de gagner des mètres carrés.

Pour cela le Flex-office est tout trouvé. Les salariés du fait du télétravail sont moins présents. Ajoutons à cela leurs congés et quelques arrêts maladies et l'on obtient le chiffre magique de 60 % de taux d'occupation des locaux.

Concrètement comment cela va se traduire ?

L'accord de télétravail en vigueur qui doit être revu en juin 2022 prévoit le recours possible au Flex-office. Sud avait fait remarquer lors des négociations l'incongruité de cette mention étant donné le nombre très limité de jours de télétravail octroyés aux collègues des fonctions support. La CEIDF mettait pour nous la charrue avant les bœufs car qui dit Flex-office dit non-occupation significative des bureaux. Aujourd'hui, on peut se demander si la direction procédera de la même manière que dans les autres entreprises du Groupe ?

Pourrait-elle accorder 2 à 2,5 j de télétravail aux salariés du Siège afin d'atteindre ce fameux taux de présence d'environ 60 % ?

Dès lors 3 scénarii sont possibles :

- **Premier scénario** : elle déménage vers des locaux moins grands, BPCE libérant dès juin des m² Avenue de France.

- **Deuxième scénario** : elle loue dès la rentrée une partie des locaux d'Athos à d'autres structures du Groupe comme elle l'a fait rue Hérold avec la BCP.
- **Troisième scénario, le plus probable** : elle fait de la place pour faire venir les salariés de Seinergy sur Athos et ainsi économiser un loyer.

On peut croire que tout ceci n'est qu'un moindre mal, une contrepartie naturelle au télétravail mais il n'en est rien. Cela veut dire qu'il vous faudra abandonner votre bureau attitré. Il vous faudra réserver votre place avant de travailler en présentiel sans avoir la certitude d'être physiquement proche de vos collègues et ce malgré un "micro-zoning" des activités. Cela veut dire la difficulté voire l'impossibilité de se regrouper tous ensemble le même jour au sein d'une même unité de travail alors qu'on nous bassine avec cela aujourd'hui. Vous devrez donc faire des réunions Teams avec des collègues à quelques mètres de vous. Est-ce comme cela que l'entreprise conçoit l'esprit de service ? Le monde du travail ? Au travers d'un isolement au milieu d'un open-space aseptisé, dépersonnalisé ?

64-68 rue du

Dessous des Berges

75013 Paris

01 70 23 53 40 (38)

06 59 29 75 46

sudceidf@orange.fr

www.sudbpce.com

